



Paris, le 7 octobre 2010

Communiqué
Marisol Touraine,
Secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale

Retraites : des annonces qui ne changent rien au caractère profondément injuste de la réforme

L'Elysée a annoncé le maintien temporaire à 65 ans de l'âge de départ sans décote pour les parents de trois enfants s'étant arrêté au moins une année après la naissance d'un de leurs enfants, ainsi que des parents d'enfants handicapés.

Ces aménagements, limités dans le temps, et obtenus grâce à la mobilisation des Français, ne changent rien au caractère profondément injuste pour les Français d'une réforme qui ne garantit pas la pérennité de notre système de retraite.

Le maintien à 65 ans de l'âge de départ sans décote est une exigence pour toutes celles et tous ceux qui ont connu des carrières chaotiques ou précaires, au premier rang desquelles figurent les femmes. Le maintien de cette borne d'âge à titre temporaire pour cinq ans ne concernera que quelques milliers femmes sur cinq classes d'âges, sur les quelques 700 000 personnes qui partent à la retraite chaque année. Cela ne saurait faire oublier que l'immense majorité des femmes et des salariés précaires sont les premières victimes de la réforme annoncée. Des rustines temporaires sur des mesures injustes ne font pas une réforme juste.

Comme le 8 septembre dernier pendant le débat à l'Assemblée nationale, le gouvernement accepte des aménagements minimes sans pour autant accepter de remettre à plat son projet, comme le lui demandent les Français dans leur écrasante majorité.

Le Parti Socialiste appelle le gouvernement à écouter la colère et les attentes des Français au lieu de considérer qu'ils se trompent tous et à leur opposer mépris et indifférence. Il continue de demander le retrait de ce projet et une réforme juste et efficace.